



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le 19 avril 2013

Monsieur le Président,

En ma qualité de dépositaire de plus de 550 traités multilatéraux, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la cérémonie des traités de l'Organisation des Nations Unies. La cérémonie de cette année se déroulera du 24 au 26 septembre et du 30 septembre au 1^{er} octobre 2013 au Siège de l'Organisation, à New York.

L'inauguration de la cérémonie, le 24 septembre 2013, coïncidera avec l'ouverture du Débat général de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale. Au fil des ans, la cérémonie des traités s'est révélée un moyen efficace pour inciter un plus grand nombre d'Etats à devenir parties aux traités multilatéraux et pour promouvoir le respect de l'état de droit sur le plan international. Depuis l'an 2000, ces cérémonies ont donné lieu à 1 765 formalités conventionnelles (signatures, ratifications ou adhésions). De nombreux traités font à ce jour l'objet d'une large participation, mais pour la plupart l'objectif d'une participation universelle est encore loin d'être atteint. C'est pourquoi je vous demande de conjuguer vos efforts pour soutenir l'application universelle de l'ensemble des normes convenues à l'échelle internationale. La participation universelle aux traités et leur application universelle demeurent des objectifs aussi ambitieux qu'importants, qui exigent des efforts conjoints de la part de tous les Etats.

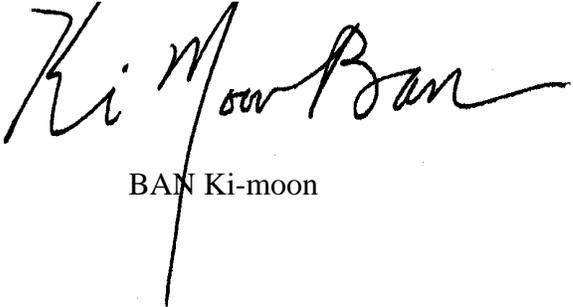
La cérémonie des traités offre aux Etats une occasion unique d'honorer les engagements qu'ils ont pris sur la scène nationale et internationale, de signer les traités multilatéraux dont je suis le dépositaire, de les ratifier et d'y adhérer.

Je vous invite à tirer parti de la cérémonie des traités de 2013 pour signer des traités et déposer des instruments de ratification ou d'adhésion pour ceux dont je suis le dépositaire, et contribuer ainsi à l'objectif de la participation universelle. La cérémonie de cette année mettra tout particulièrement l'accent sur les traités relatifs aux droits de l'homme, aux droits de l'enfant, aux réfugiés et aux apatrides, au commerce international, au terrorisme, aux questions pénales,

au droit de la mer, à l'espace extra-atmosphérique, au désarmement, aux privilèges et immunités et à la sécurité du personnel de l'Organisation des Nations Unies. La liste des traités mis en avant cette année est jointe à la présente lettre et la liste générale des traités dont je suis dépositaire peut être consultée sur le site internet de la Section des traités du Bureau des Affaires juridiques, à l'adresse suivante: <http://treaties.un.org>.

Si vous souhaitez participer avec moi à la cérémonie des traités de 2013, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'informer au plus tard le 6 septembre 2013 de votre intention de signer des traités dont je suis dépositaire, de les ratifier ou d'y adhérer de sorte que les dispositions nécessaires puissent être prises.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.



BAN Ki-moon